

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

du 30 juin 2024



[www.msa-ardennes-meuse.msa.fr](https://www.msa.fr)



L'essentiel & plus encore

L'Assemblée Générale Ordinaire de la MSA Marne Ardennes Meuse s'est tenue le 4 juin dernier à Grinyland.

A cette occasion, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 juin 2023, le rapport moral du Président et les propositions de vœux au nom du Conseil d'Administration ont été présentés.

Le quorum n'ayant pas été atteint, une Assemblée Générale Extraordinaire a été organisée. Dans ce cadre, il a été proposé aux délégués de la MSA Marne Ardennes Meuse de bien vouloir procéder aux votes de chacun de ces trois documents par correspondance. La date limite de retour a été fixée au 30 juin 2024.

CONSTITUTION ET NOMINATION DU BUREAU

Assesseurs

- | | | |
|-----------------------------|----------|---------------|
| ■ 1 ^{er} collègue | Marne | Aurélie ANDRE |
| ■ 2 ^{ème} collègue | Meuse | Alain DYJA |
| ■ 3 ^{ème} collègue | Ardennes | Claude PAVY |

Secrétaire

Anne DAL MOLIN

QUORUM

- Le nombre total de Délégués convoqués est de 400
- Le nombre de Délégués présents ayant signé la feuille d'émargement est de 120

Le quorum est atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut valablement délibérer.

VOTE

Après réception des formulaires de votes, les résultats sont les suivants :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 juin 2023
 - Pour : 117
 - Contre : 1
 - Abstentions : 2

- Vote du rapport moral du Président
 - Pour : 116
 - Contre : 1
 - Abstentions : 3

- Vote de la proposition de vœux au nom du Conseil d'Administration
 - Pour : 118
 - Contre : 1
 - Abstention : 1

Le Président,



Jean-Marc PILARD

La Secrétaire,



Anne DAL MOLIN

Aurélie ANDRE



Déleguée 1^{er} Collège Marne

Alain DYJA



Délegué 2^{ème} Collège Meuse

Claude PAVY



Délegué 3^{ème} Collège Ardennes